



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE 16 DECEMBRE 2023 à 14 heures à STE CROIX

ORDRE DU JOUR :

Approbation du budget 2024,

- Derniers préparatifs pour l'AG du 6 janvier 2024,
- Problème ASSOCONNECT,
- Commission séjours,
- Questions diverses

Le Conseil d'Administration s'est réuni sur convocation du Président le 16 décembre 2023 à 14 heures, à Sainte Croix-Volvestre, chez Marianne et Didier.

PRESENTS : Christian TORRELL

Dany SEGUY
Chantal MEIRIEU
Mike BESGROVE
Daniel BEYNE
Marianne BON
Didier DAVID
Jacques ROUSSEAU
Vianney DOUBLIER

ABSENTE EXCUSEE : Sylvie LACANAL

INVITEE : Nicole de GOUTTES



1. APPROBATION DU BUDGET 2024

Jacques ROUSSEAU présente au CA le projet de budget 2024, élaboré à partir des orientations définies lors du précédent CA, et les éléments de chiffrage fournis par Christian TORRELL concernant le balisage.

Un poste « « publicité » d'un montant de 500 € a été prévu, afin de personnaliser le balisage au moyen d'une signalétique ARVV. Marianne se propose pour étudier ces supports et les proposer au CA.

Le budget 2024 est approuvé en l'état, pour présentation à l'AG.

2. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- a. Jacques présente au Conseil un projet de PV de l'AG du 6 janvier 2024, qui peut servir de « fil rouge » au déroulement de la réunion. Chacun des points de l'ODJ sera présenté par un administrateur différent au moyen du texte proposé. Le projet est envoyé à nouveau à chaque membre du CA pour s'imprégner du texte et y apporter les corrections ou compléments éventuels, à indiquer à Jacques avant la tenue de l'AG.
- b. A ce jour, seules 9 personnes sont inscrites à l'AG et 8 au repas. Il est décidé de faire 2 relances, la première le 18 décembre et la seconde le 26 décembre. La date limite d'inscription, compte-tenu des contraintes liées au repas, est fixée au 2 janvier 2024. Vianney se charge de diffuser ces 2 relances par e-mailing ASSOCONNECT, en précisant le menu (voir ci-dessous).
- c. Concernant le repas, le CA retient la proposition de Frédérique, la cuisinière de Marbois, pour la préparation du plat principal : couscous poulet-merguez à 11 € par personne. Nous devons lui indiquer le nombre de convives au plus tard le 3 janvier.
- d. Pour la préparation de la salle des fêtes de Lasserre, Christian contacte Sylvie et Rose pour constituer et coordonner une équipe de bénévoles composée principalement de membres du CA.

3. ASSOCONNECT

Jacques présente au CA les données du problème que nous rencontrons avec ASSOCONNECT.

Actuellement, nous fonctionnons avec un abonnement « sérénité », qui comprend les modules comptabilité, site internet, formulaires (inscriptions), e-mailing, gestion des contacts (adhérents), et qui coûte 348 € par an, ce montant augmentant considérablement d'année en année. Après avoir durement négocié avec l'éditeur, Jacques propose de passer à un abonnement « communication » (site internet + e-mailing + gestion des contacts) à 276 € par an, la comptabilité pouvant être tenue sur Excel. La difficulté de ce choix porte sur les formulaires qui sont utilisés pour les inscriptions (randos, AG, adhésions, repas, chantiers, séjours, ...). Vianney propose de continuer un an avec l'abonnement « sérénité » tout en se donnant le temps de remettre en cause totalement l'utilisation d'ASSOCONNECT, y compris le site internet. D'ores et déjà, Vianney propose de présenter lors de l'AG une démonstration d'inscription au moyen d'un autre logiciel (FRAMASOFT), qui garantit, au contraire de GOOGLE, la protection de nos données.

Le CA donne son accord sur cette proposition, en définissant un ordre de priorité pour la démonstration :

- Inscription à l'AG,
- Adhésion 2024,
- Inscription au séjour de juin 2024.

4. COMMISSION SEJOURS

a. MONT LOUIS

Le séjour juin 2024 se déroulera à MONT LOUIS (Cerdagne), à l'hôtel LE CLOS CERDAN, du 16 au 23 juin.

La Commission a choisi un séjour soutenu par l'ANCV, ce qui permet aux adhérents à revenus modestes de bénéficier d'un demi-tarif, et à l'ensemble des participants un accès à toute une série d'activités proposées par l'hôtelier. Dany, qui assure le contact avec LE CLOS CERDAN, donne lecture de ce programme d'activités. Elle invite les membres du CA à consulter le site de l'hôtel pour plus d'informations.



ASSOCIATION REVEIL DE LA VALLEE DU VOLP

Une estimation du coût du séjour a été établie par Jacques, en y intégrant une excursion par le TRAIN JAUNE, ainsi que la surprime d'assurance GROUPAMA-VOYAGES. Après discussion, il est décidé de ne pas reconduire le principe d'un repas supplémentaire inclus dans le tarif. Sur ces bases, le tarif du séjour sera de **490 €** en chambre double et **280 €** pour les bénéficiaires de la réduction ANCV. Le supplément pour chambre single sera de **90 €**.

Dany a pré-réservé auprès de l'hôtelier pour 24 personnes. Le contrat définitif ne pourra être conclu que lorsque l'ANCV aura arrêté ses conditions et règlements pour 2024, ce qui tarde à venir.

Jacques propose d'organiser un voyage de reconnaissance, comme nous avons coutume de le faire avec Jean-Louis depuis Lodève. Jacques et Marianne se proposent. Jacques demande si le CA est d'accord pour accorder un défraiement aux participants. Le CA donne un accord de principe, à préciser lors d'un prochain Conseil.

b. SEJOUR MONTAGNE

Jacques rappelle qu'aucun projet de court séjour montagne n'a encore été proposé pour l'été 2024, sur le modèle du Mont Vallier en 2023.

Vianney propose d'organiser un séjour dans le massif de Bassiès (étangs, Pique Rouge, ...) et Marianne est volontaire pour l'assister.

---oOo---

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la réunion est clôturée à 16 heures.